RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1965 B 50056
Numéro SIREN : 076 520 568
Nom ou dénomination : ADS

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2018 sous le numéro de dépôt 29086

29086

ADS
Société Anonyme au capital social de 17.756.460 Euros
Siège social : Arc 1800 – Le Chalet des Villards
73700 BOURG SAINT MAURICE
SIREN 076 520 568 - R.C.S. : CHAMBERY

EXTRAIT DU
PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU6 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix huit
Et le 6 novembre
A neuf heures

Les Membres du Conseil d'Administration de la société « ADS» se sont réunis au siège social de la société sur convocation verbale du Président

SONT PRESENTS ET ONT EMARGES LE REGISTRE :

Administrateurs

- Monsieur David PONSON	Président
- Monsieur Frédéric CHARLOT -	Administrateur – Directeur Général
- Monsieur Bernard CHAPUIS	Administrateur
- La « SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA STATION DE LA PLAGNE » représentée par M. Nicolas PROVENDIE	Administrateur

SONT ABSENTS ET EXCUSES :

Censeurs
- Monsieur François RIBLET représentant de la Banque Populaire des Alpes
- Monsieur Yves GIRERD-POTIN, représentant de la CADS DEVELOPPEMENT

Représentants du Comité d'Entreprise
- Monsieur Benoît MOUSSEUX, Collège Employés et Ouvriers
- Sébastien MALNORY, Collège Cadres et Agents de Maîtrise

Assistent également à la séance sans voix délibérative
- Madame Isabelle CHEVALIER et Madame Marine BOUETZ, secrétaires de séance

L'ordre du jour suivant :

1 Démission d'un administrateur –Nomination d'un administrateur par cooptation
....

1 – DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR
NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PAR COOPTATION

...

PREMIERE DECISION

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la démission de Monsieur Laurent CHELLE de son mandat d'Administrateur au 31 juillet 2018 et décident de nommer par cooptation en remplacement, à compter de ce jour et sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire :

Monsieur **Michaël PASQUET** demeurant : 29, Allée de l'Arclusaz – 73250 SAINT-JEAN-DE-LA-PORTE

pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur de Monsieur Laurent CHELLE soit jusqu'à l'approbation des comptes clos au 30 septembre 2020.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

Greffe du tribunal de commerce de Chambéry : dépôt N°29086 en date du 09/11/2018

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un extrait ou d'un original des présentes en vue d'accomplir les formalités découlant des présentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité

...

Ainsi fait et délibéré

Pour Extrait

